

Du moulin (PR9) Equestre



TRES FACILE

Equestre

MALAUSSANNE

Depuis l'église Saint André du XIIème siècle, datant de la vicomté de Louvigny, au moulin Baille sur les Landes, le PR9 vous offre une traversée au nord du Béarn sur la commune de Malaussanne, à la limite des Landes. L'église fait la part belle à ce sentier : de plan allongé elle a été remaniée au XIVème ou XVème siècle où l'on construit un bas côté au Sud. La travée Est possède une croisée d'ogives retombant en piédroits sur des bases gothiques. Fenêtre à meneaux et chevet polygonal. Bas-côté sud séparé de la nef par trois arcs en plein-cintre. Elle était une des deux paroisses de la vicomté de Louvigny, mais dépendait de l' évêché de Lescar. Hors du Béarn jusqu'à la Révolution, cet édifice a été remanié au XIXème et XXème siècle.



Départ : MALAUSSANNE
Arrivée : MALAUSSANNE



Distance : 7.5 km



Dénivelé : 153 m



Boucle



1h

Appel d'urgence

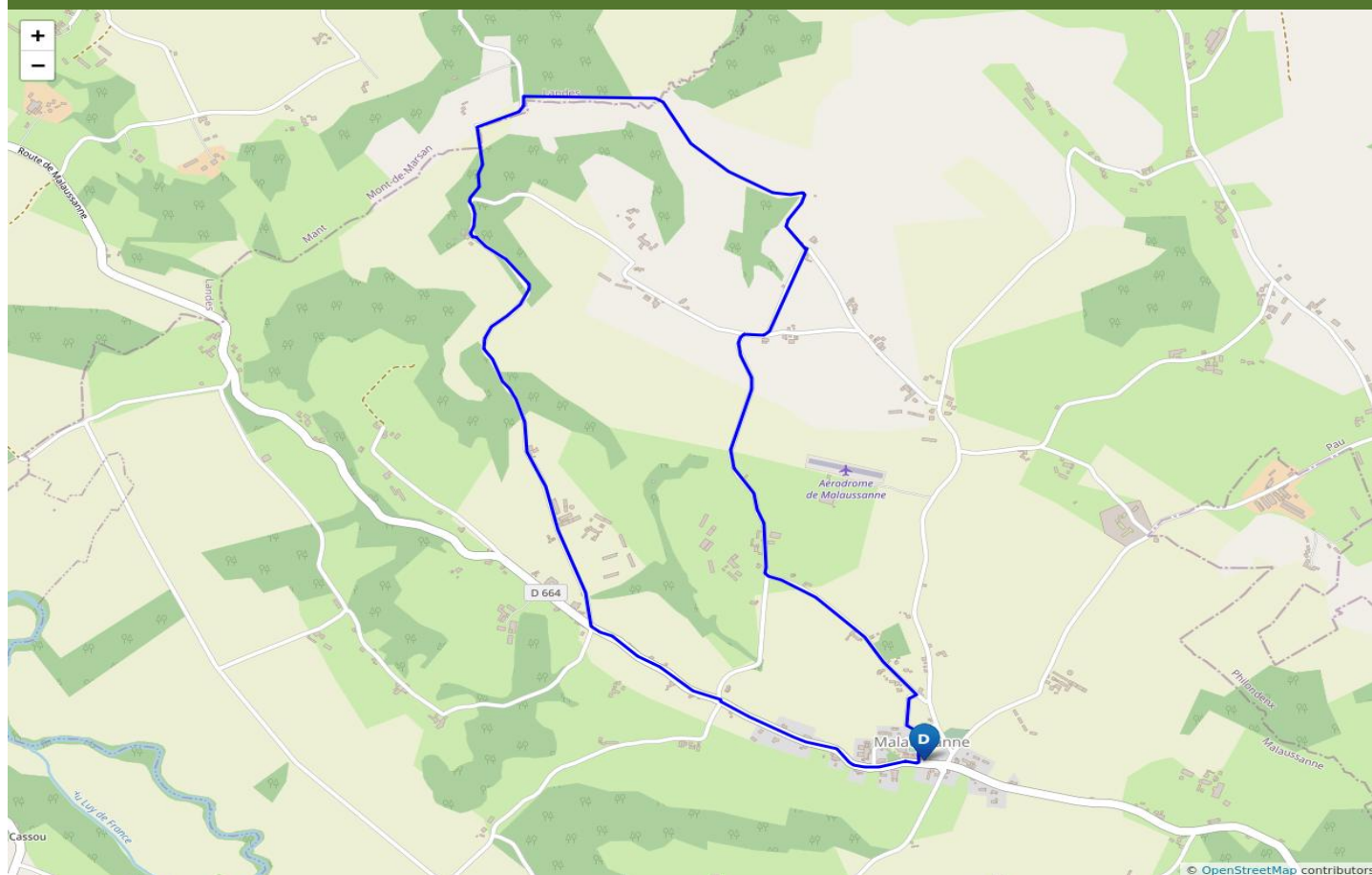


Les montagnes basques et béarnaises sont des espaces pastoraux. Evitez de partir avec votre chien. Dans tous les cas, tenez-le en laisse. Merci !



À ne pas manquer

- **Eglise paroissiale Saint André.** Eglise du XIIe siècle. De plan allongé a été remaniée au XIV ou XVe siècle où l'on construit un bas côté au Sud. La travée Est possède une croisée d'ogives retombant en piédroits sur des bases gothiques. Fenêtre à meneaux et chevet polygonal. Bas-côté sud séparé de la nef par trois arcs en plein-cintre. Elle était une des deux paroisses de la vicomté de Louvigny, mais dépendait de l' évêché de Lescar. Hors du Béarn jusqu'à la Révolution, cet édifice a été remanié au XIX et XXe siècle.



Étapes

1. Départ : Parking du tennis derrière la salle des sports de la commune de Malaussanne. Depuis le parking, prenez à gauche la route jusqu'à la ferme Minan
2. De là, prenez en direction du pont du ruisseau Larritou, jusqu'à la ferme Lapaillassé, puis descendez à gauche.
3. Au petit pont, prenez à gauche le chemin et longez le ruisseau Goua de Bedat (le Larruton) confluent avec le ruisseau de Baillé, jusqu'à apercevoir le Moulin de Baillé et son plan d'eau. Situé sur la commune de Mant, ce moulin a cessé de fonctionner dans les années 50. Il abritait 2 meules.
4. Poursuivez en remontant et vous traversez de nouveau un peu plus bas le ruisseau Larritou. Vous retombez sur la RD664 .
5. À la RD264, prenez à gauche en direction de la Mairie et de l'église de Malaussanne.